

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE et D'UTILISATION

## PRÉAMBULE

NEXYTAL HOLDING

Organisme de Formation Professionnelle

3 RUE DU COCHET, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

Tél : 06.16.30.77.54

Mail : nexytal.h@gmail.com

SIRET : 98904213000017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 11771014777

## INSCRIPTION

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire par téléphone par courrier électronique à nexytal.h@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 RUE DU COCHET, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS.

Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention simplifiée de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

Pour les Visio-formations, il appartient au participant de s'assurer de la bonne configuration de son poste informatique, avant la formation dans les délais impartis.

## ANNULATION – REMPLACEMENT

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit NEXYTAL HOLDING et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation. Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer NEXYTAL HOLDING par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à nexytal.h@gmail.com, reçu au plus tard quatorze jours calendaires avant la date de la formation. En cas d'annulation reçue moins de quatorze jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle ou une visio-formation), le montant de l'inscription reste dû en totalité à NEXYTAL HOLDING.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

## TARIFS – PAIEMENT

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur. Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant.

Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si NEXYTAL HOLDING n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité

du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 (dix) points.

À défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

## PAIEMENT

Modalités de financement :

Financement à titre individuel.

## PAIEMENT D'UN RESTE À CHARGE

Dans le cas où le montant de la formation serait supérieur au montant des droits du stagiaire, il sera demandé au titulaire du compte de payer la totalité du reste à charge à la validation de la Commande. Toute Commande de formation ne pouvant être financée entièrement par le montant des droits figurant au compte sera annulée si le reste à charge n'a pas été acquitté.

## REMBOURSEMENT DES SOMMES INDÛMENT VERSÉES AU TITULAIRE DU COMPTE

Le calcul des droits du titulaire de compte et l'alimentation de son compte peuvent générer des indus. Ces indus peuvent notamment être la conséquence d'une erreur de la Caisse des dépôts et consignations ou d'un financeur, de déclarations tardives ou inexactes de titulaires de compte, d'omissions de sa part ou encore de fraudes.

Lorsque la Caisse des dépôts et consignations constate le versement d'un indu au Titulaire de compte, elle peut, qu'elle qu'en soit l'origine, prendre une décision de récupération d'indu, motivée et notifiée au Titulaire, lui indiquant le motif, le montant des sommes réclamées ainsi que la date du ou des versements indus.

En cas de décision de récupération d'indu, le remboursement est réalisé par retenue sur les sommes présentes ou à venir, mentionnées sur le Compte Personnel de Formation du titulaire, sauf à ce que l'indu ait été remboursé par paiement du Titulaire de compte.

En l'absence de contestation de l'indu ou en cas de rejet de celle-ci, la Caisse des dépôts et consignations procède à la retenue sur le compte du Titulaire, après l'avoir mis en demeure de payer et si cette mise en demeure est restée sans effet.

Dès notification de la décision de récupération d'indu, le Titulaire du compte peut présenter dans un délai d'un (1) mois ses observations écrites ainsi que tout document utile, en cas de contestation, conformément à l'article 13 des CG.

Vous trouverez ci-dessous toutes les conditions générales de vente liées au CPF :  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

## RESPONSABILITÉ – INDEMNITÉS

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de NEXYTAL HOLDING ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré NEXYTAL HOLDING pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que NEXYTAL HOLDING ne puisse être recherchée ou inquiétée.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations NEXYTAL HOLDING ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de NEXYTAL HOLDING ou de ses ayants droit.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de NEXYTAL HOLDING . Les traitements automatisés des données nominatives réalisés devront faire l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL par la société NEXYTAL HOLDING de qui vous pourrez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à : NEXYTAL HOLDING au 3 RUE DU COCHET, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS.

## LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE LE PRÉSENT ACCORD EST RÉGI PAR LE DROIT FRANÇAIS.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.

### Données personnelles

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du règlement européen sur la protection 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, hcformations.com informe l'utilisateur de son engagement à respecter la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données que l'utilisateur sera amené à lui communiquer par le biais du Site.

L'utilisateur est informé des réglementations concernant la communication marketing, la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Économie Numérique, la Loi Informatique et Liberté du 06 Août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679).

Toutes données à caractère personnel identifiant directement l'utilisateur (notamment ses nom, prénom, coordonnées postales, électroniques, téléphoniques) ou indirectement (notamment ses traces informatiques laissées par sa navigation sur le site) sont considérées comme des données confidentielles et sont traitées comme telles, sous réserve de l'évolution du cadre légal sur la qualification de données à caractère personnel.

### TRAITEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX SERVICES

La souscription, l'accès et/ou l'utilisation de certains Services implique la réalisation d'un traitement de données à caractère personnel, ce que l'utilisateur accepte. NEXYTAL HOLDING est représenté par NEXYTAL HOLDING, son représentant légal. En tant que responsable du traitement des données qu'il collecte, s'engage à respecter le cadre des dispositions légales en vigueur. Il appartient notamment à NEXYTAL HOLDING d'établir les finalités de ces traitements de données, de fournir à ses prospects et utilisateurs, à partir de la collecte de leurs consentements, une information complète sur le traitement de leurs données personnelles et de maintenir un registre des traitements conforme à la réalité. Chaque fois que traite des Données Personnelles, prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des Données Personnelles au regard des finalités pour lesquelles NEXYTAL HOLDING les traite. NEXYTAL HOLDING, est consciente de la confiance que l'utilisateur lui accorde en lui confiant ses informations personnelles pour l'utilisation de ses services. NEXYTAL HOLDING y attache la plus grande importance quant à la confidentialité et la sécurité de celles-ci.

À ce titre, NEXYTAL HOLDING s'engage à respecter la présente politique de confidentialité que l'utilisateur accepte dès lors qu'il utilise ses services.

## DÉCLARATION DU TRAITEMENT DES INFORMATIONS NOMINATIVES

En fonction de vos choix lors de l'inscription, vous serez susceptibles de recevoir des offres de notre société. Si vous ne le souhaitez plus, vous pouvez modifier ces choix en nous écrivant à l'adresse ci-dessous. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant un courrier à l'adresse suivante : NEXYTAL HOLDING au 3 RUE DU COCHET, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS.

## NON COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES

NEXYTAL HOLDING s'interdit de traiter, héberger ou transférer les Informations collectées sur ses utilisateurs vers un pays situé en dehors de l'Union européenne ou reconnu comme « inadéquat » par la Commission européenne sans en informer préalablement l'utilisateur. Pour autant, NEXYTAL HOLDING reste libre du choix de ses sous-traitants techniques et commerciaux à la condition qu'ils présentent les garanties suffisantes au regard des exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679). NEXYTAL HOLDING s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de préserver la sécurité des Informations et notamment qu'elles ne soient pas communiquées à des personnes non autorisées.

Cependant, si un incident impactant l'intégrité ou la confidentialité des Informations d'utilisateur est portée à la connaissance de NEXYTAL HOLDING , celle-ci devra dans les meilleurs délais informer l'utilisateur et lui communiquer les mesures de corrections prises. Par ailleurs ne collecte aucune « donnée sensible ». Les données personnelles de l'utilisateur peuvent être traitées par des filiales de NEXYTAL HOLDING et des sous-traitants (prestataires de services), exclusivement afin de réaliser les finalités de la présente politique.